



## COMMUNE DE LE TEILLET

**EXTRAIT****du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet : -----

Vote du  
Budget Primitif 2020  
Commune

L'An Deux Mille Vingt, le vingt neuf juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 29  
Absents : /

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Souche, Tolfo, Vallon.

Pour : 25  
Abstentions : 3  
Contre : 1

Secrétaire : M. Bornes.

-----  
Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

**Investissement**

Dépenses : 11 093 367,22

Recettes : 10 348 535,33

**Fonctionnement**

Dépenses : 12 170 522,38

Recettes : 12 170 522,38

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 12 536 035,33 (dont 1 442 668,11 de RAR)

Recettes : 12 536 035,33 (dont 2 187 500,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 12 170 522,38 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 12 170 522,38 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI

